

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA COHÉSION SOCIALE
LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT
CHEFFE DE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION
ET DES FINANCES
LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT
CHEFFE DE DÉPARTEMENT

Aux directions des centres scolaires et
des institutions

Neuchâtel, le 9 septembre 2025

Journée Futur en tous genres 2025

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

La journée *Futur en tous genres* aura lieu cette année le **jeudi 13 novembre**. Visant à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans les choix professionnels, elle s'adresse aux élèves de **9^e année**. Cette action a aussi pour objectif d'initier le dialogue entre parents et enfants sur leur avenir professionnel.

La journée s'organisera selon les axes habituels :

1. **Principe croisé** (programme de base) : les élèves de 9^e année sont invité-e-s à suivre sur son lieu de travail un-e membre de leur famille ou un-e proche du sexe opposé (père/mère, oncle/tante, ami-e de la famille...). Ce principe permet dans la majorité des cas à l'élève de découvrir un métier dit « masculin » pour les filles et « féminin » pour les garçons, le choix de la profession ou du domaine d'études étant toujours fortement marqué par l'appartenance sexuelle. Toutefois, il est bien évident qu'une fille peut accompagner sa mère ingénieure ou un garçon son père coiffeur, par exemple. Quant aux métiers « mixtes », tels que les métiers de la restauration, ils peuvent être indifféremment suivis par une fille ou un garçon.
2. **Ateliers** : de nombreuses entreprises, institutions parapubliques et entités publiques du canton de Neuchâtel proposent des ateliers pour les filles et des ateliers pour les garçons. Ceux-ci permettent aux enfants qui ne peuvent pas suivre un-e proche de s'initier à un métier traditionnellement occupé par l'autre sexe. Les élèves pourront s'inscrire en ligne dès le 29 septembre directement sur le site de FETG.
3. **Élèves restant en classe** : les enseignant-e-s sont invité-e-s, comme chaque année, à consacrer la journée à la thématique de l'égalité entre femmes et hommes. Des idées d'activités sont proposées par l'office de la politique familiale et de l'égalité (www.ne.ch/fetg). D'autres ressources sont également disponibles sur le [site de FETG](#). L'OPFE se tient par ailleurs à disposition pour toute question ou proposition (opfe@ne.ch, [tél. 032 889 61 20](tel:0328896120)).

Nous vous prions comme chaque année :

- d'encourager les élèves à participer à cette journée.
- d'envoyer le flyer ci-joint aux élèves, accompagné de la dispense scolaire et éventuellement du courrier d'information aux parents (par voie électronique).
- d'informer les élèves qui souhaitent s'inscrire à un atelier qu'ils et elles pourront le faire directement sur <https://www.futurentousgenres.ch/ateliers> du 29 septembre au 24 octobre 2025.
- de libérer les élèves qui en feront la demande tout en veillant à ce que le principe croisé soit respecté.
- de distribuer les flyers papiers et affiches qui vous seront envoyés pour les classes et espaces communs des collèges.
- d'informer les enseignant-e-s que les élèves recevront ces documents. Nous leur demandons de s'assurer que les élèves aient bien pris connaissance des informations qui leur seront transmises. Une feuille de route a été rédigée à l'attention des enseignant-e-s et peut être téléchargée sur le site www.ne.ch/fetg.
- d'encourager les enseignant-e-s à consacrer la journée du 13 novembre à des réflexions relatives à l'égalité avec les élèves qui restent en classe. L'OPFE propose quelques pistes sur sa page internet www.ne.ch/fetg et reste à disposition pour toute information ou question complémentaire (opfe@ne.ch, 032 889 61 20).
- de retourner le questionnaire des statistiques qui vous sera transmis par la suite, par l'OPFE.

Enfin, vous trouverez ci-dessous les liens qui vous permettront de prendre connaissance :

- [du bilan de l'édition 2024](#)
- [des statistiques des métiers](#) (sous statistiques)

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame la directrice, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Florence Nater



Conseillère d'État

Crystel Graf



Conseillère d'État

Annexes :

Dispense scolaire

Canevas de courrier pour les parents d'élèves

Flyer

Copie à :

Office de la politique familiale et de l'égalité

Service de l'enseignement obligatoire